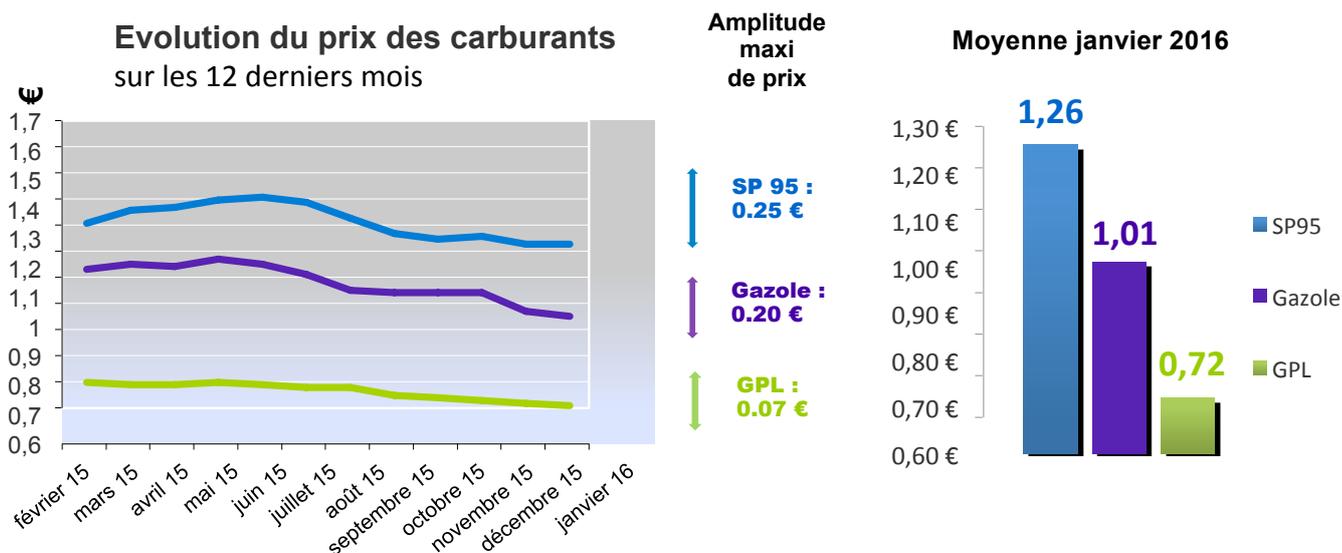


Baromètre GPL – Janvier 2016

0,72 € le litre
prix moyen à la pompe

Le GPL est l'énergie alternative la plus utilisée dans les transports
Le GPL bénéficie de stationnement gratuit "Disque vert" dans deux nouvelles villes

En janvier 2016, le prix carburant GPL poursuit sa baisse amorcée en 2015. Il affiche une différence moyenne de prix par litre de - **0,54 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de - **0,29 €** par rapport au Gazole.



Source du prix au litre des carburants en euros : [Medde – www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

GPL, l'énergie alternative la plus utilisée dans les transports

L'utilisation du GPL est soutenue par l'Europe et de nombreux pays dans le monde en raison de ses caractéristiques plus respectueuses de l'environnement et de la santé. Il fait partie des solutions énergétiques destinées à prendre une part de plus en plus importante dans le parc automobile. Il est reconnu comme l'une des meilleures alternatives aujourd'hui possible, facilement déployable et accessible pour l'utilisateur pour limiter les phénomènes de pollution dans les villes.

Nombre de véhicules GPL en circulation

- en France : 250 000
- en Europe : 7,5 millions
- dans le monde : 25 millions



Le GPL bénéficie du stationnement gratuit "Disque vert" dans deux nouvelles villes

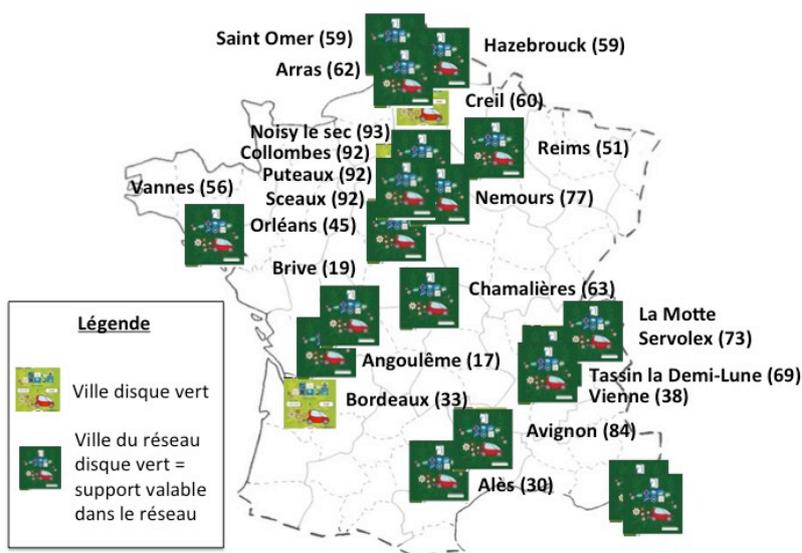
Les villes de Vannes et Vienne ont récemment adopté le « Disque vert » qui offre aux utilisateurs de véhicules à énergie alternative, dont le GPL, 1h30 à 2h de stationnement gratuit.

Grâce à la mise en place du "Disque vert" sur le territoire, les conducteurs de voitures GPL bénéficient dans de nombreuses villes des tarifs réduits ou de gratuité en raison des atouts environnementaux du GPL (moins de CO2, pas de particules, pratiquement pas de NOx). C'est un réel atout face aux récurrentes hausses de tarifs de parking et places de stationnement et un encouragement des élus et pouvoirs publics en faveur des véhicules plus propres.

Le Disque vert se retire en Mairie **sur présentation de la carte grise**. L'apposition d'une pastille renseignée de la plaque d'immatriculation du véhicule facilite les contrôles en voirie.

Aujourd'hui 23 villes ont déjà adopté le "Disque vert" : Bordeaux (33), Alès (30), Puteaux (92), Creil (60), Tassin-la-Demi-Lune (69), Orléans (45), Avignon (84), Chamalières (63), Angoulême (16), Colombes (92), Saint Omer (62), Hazebrouck (59), Arras (62), Brive (24), Cannes (06), Reims (51), La Motte Servolex (73), Noisy le Sec (93), Vence (06), Nemours (77), Sceaux (92), Vannes (56) et Vienne (38).

De nombreuses autres villes préparent sa mise en application pour 2016.



A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.gpl.fr



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)